

Québec

Mystérieuses indemnités pour un lobby

Le ministère de la Santé paiera les allocations de départ à deux dirigeantes d'une coalition antitabac

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a promis de mystérieuses indemnités de départ à deux dirigeantes d'un lobby antitabac qui n'ont aucun lien d'emploi avec l'État. Une procédure « inhabituelle », selon une experte en gouvernance.

NICOLAS LACHANCE

Bureau d'enquête

« Conformément aux échanges ayant eu lieu entre nos deux organisations suite à votre demande de subvention, le MSSS s'engage également à couvrir les indemnités de départ de mesdames Flory Doucas et Heidi Rathjen advenant le cas où l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) déciderait de mettre fin à leur lien d'emploi », indique une lettre émise le 19 décembre 2019 et signée par le directeur national de la Santé publique, Horacio Arruda.

Flory Doucas et Heidi Rathjen sont à la tête de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. Cette coalition milite auprès des gouvernements provincial et fédéral pour qu'ils adoptent et appliquent des mesures pour réduire le tabagisme.

L'organisation n'a aucun lien contractuel avec le gouvernement du Québec.

Flory Doucas et Heidi Rathjen ne sont pas des employées de l'État québécois. Elles maintiennent tout de même des liens étroits avec des fonctionnaires (voir autre texte).

Selon Marie-Soleil Tremblay, professeure titulaire l'École nationale d'administration publique, il s'agit d'une procédure « inhabituelle » qui « demande des explications ».

TRANSFERT D'ORGANISATION

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac est parrainée par l'AIDQ depuis mai 2019. Il s'agit d'une organisation sans but non lucratif. Elle prenait le relais d'une autre organisation, l'Association pour la santé publique du Québec.

« Dans le cadre d'un transfert d'un projet comme la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, qui en 2019 comportait deux employées totalisant plus de 34 années d'ancienneté, il est normal qu'il y ait des enjeux administratifs liés à des indemnités potentielles », a indiqué Sandhya Vadlamudry, directrice générale de l'AIDQ.

Les indemnités de départ des deux

QUÉBEC FINANCE LE LOBBY QUI LUI MET DE LA PRESSION

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, qui agit à titre de lobby antitabac auprès des gouvernements, est financée par l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ), et ce, grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Ainsi, en versant 480 000 \$ par année à l'AIDQ, le MSSS finance également le lobby antitabac qui talonne le gouvernement du Québec afin qu'il change les lois sur le tabac ainsi que les taxes sur la consommation.

LE MSSS REFUSE D'EXPLIQUER

■ Quel accord permet à la Direction de la santé publique de verser une indemnité de départ à des personnes qui ne sont pas employées par l'État? **Aucune réponse.**

■ Quel sera le montant des indemnités de départ de Flory Doucas et Heidi Rathjen? **Aucune réponse.**

■ Dans quel fonds seront puisées les indemnités des deux dirigeantes? **Aucune réponse.**

■ Pour quelle raison le MSSS estime-t-il que les contribuables doivent assumer les indemnités de départ de deux lobbyistes? **Aucune réponse.**

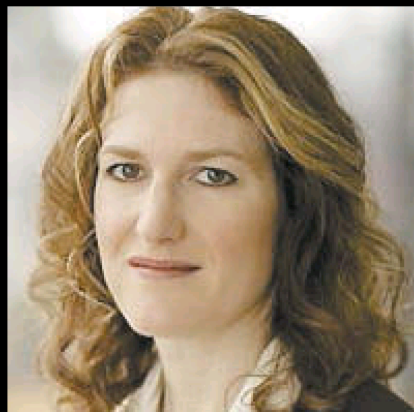
Le ministère de la Santé a refusé d'expliquer pourquoi il a promis de payer les indemnités de départ à Flory Doucas et à Heidi Rathjen, dirigeantes de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

lobbyistes ont été négociées avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) lors de la demande de financement annuelle de l'AIDQ auprès du ministère.

L'association a reçu 480 000 \$ pour son exercice financier 2019-2020. Les indemnités promises ne font pas partie de cette somme. Horacio Arruda est



FLORY DOUCAS
CODIRECTRICE ET PORTE-PAROLE DE LA COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC



HEIDI RATHJEN
COFONDATRICE ET CODIRECTRICE (DEPUIS 1996) DE LA COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

PHOTOS COURTOISIE

le sous-ministre associé qui a signé cet engagement.

PEU DE RÉPONSES

Le MSSS n'a pas répondu à l'ensemble des questions de notre Bureau d'enquête.

« Il n'est pas de notre intention de commenter un cas en particulier », a fait savoir Robert Maranda, porte-parole du

ministère.

« Il est commun que la DGSP collabore avec de nombreuses organisations pour la réalisation des projets et initiatives de promotion de la santé. »

Les indemnités n'ont pas été versées, car les dirigeantes sont toujours en poste.

— Avec la collaboration de Jean-François Gibeault

Des chercheurs québécois (Institut LICEF, TÉLUQ) et français réalisent en ce moment une étude au Québec et en France sur la COVID-19 et les gestes de protection recommandés par la santé publique du Québec et de la France. Pour participer, il faut répondre à un questionnaire en ligne qui prend entre 15 à 25 minutes à compléter. La participation est anonyme et les réponses sont sauvegardées sur un site indépendant de sondage. La recherche vise les personnes de 18 ans et plus, qui peuvent lire le français et donner un consentement éclairé.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET PARTICIPER : [HTTPS://PARISOUESTPSY.EU.QUALTRICS.COM/JFE/FORM/SV_7374VRRX8W6UP9B](https://parisouestpsy.eu.qualtrics.com/jfe/form/sv_7374vrrx8w6up9b)

ATTENTION : Une seule personne par ordinateur peut y répondre. Il est important de répondre OUI aux deux premières questions : 1 (consentement) et 2 (avoir 18 ans ou plus)

JDM2290410

PARTICIPATION À UNE RECHERCHE PAR QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LA COVID-19 RÉALISÉE AU QUÉBEC ET EN FRANCE AUPRÈS DE PERSONNES ADULTES

Des liens étroits entre la Coalition et le ministère de la Santé

**ÉRIC-YVAN LEMAY ET
NICOLAS LACHANCE**

Bureau d'enquête

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac maintient des liens étroits avec des fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Une série de courriels obtenus par notre Bureau d'enquête démontre les relations étroites entre les deux dirigeantes de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et des fonctionnaires du ministère de la Santé, principalement à la santé publique.

Elle a tissé des liens particuliers avec Anne-Marie Lalonde, conseillère en législation sur le tabagisme au MSSS, André Marchand et Marie-Christine Veilleux, coordonnateurs de la lutte contre le tabagisme du MSSS.

Ces fonctionnaires leur demandent fréquemment des avis particuliers. Ils rencontrent aussi les dirigeantes de la coalition antitabac afin de coordonner certains messages.

PRESSION POLITIQUE

En parallèle, la Coalition agit à titre de lobby auprès des élus. Elle fait de la pression politique ainsi que des campagnes publiques pour convaincre le gouvernement du Québec de régler l'industrie du tabac.

Selon des courriels, elle plaide directement auprès de la ministre de la Santé, Danielle McCann, et du ministre des Finances, Eric Girard, pour l'augmentation des taxes sur le tabac, l'interdiction de produits, l'augmentation des budgets de lutte contre le tabac et l'institution de mesures de contrôle de la contrebande.

SANS BUT LUCRATIF

Comme il s'agit d'un organisme sans but lucratif, elle n'a pas à s'inscrire au registre des lobbyistes pour faire des récriminations politiques.

Dans un autre courriel, les dirigeantes Flory Doucas et Heidi Rathjen encouragent même des organismes publics, incluant le MSSS, à ne pas répondre aux demandes d'accès à l'information concernant la Coalition.

Elles y proposent même des astuces afin d'expliquer le refus d'une demande.